

**MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT**

CABINET

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES**

(CR-CM N°34-2019)

Rémis Fulgence DANDJINOU

Ouagadougou, le 16 octobre 2019

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,
le mercredi 16 octobre 2019,
en séance ordinaire, de 09 H 15 mn à 14 H 30 mn,
sous la présidence de
Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE,
Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,
entendu des communications orales,
procédé à des nominations
et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DE LA REFORME DES INSTITUTIONS ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION, LE CONSEIL A ADOpte QUATRE (04) RAPPORTS.

I.1.1. Pour le compte du ministère de l'Economie, des finances et du développement :

- **un projet de loi** portant autorisation de souscription du Burkina Faso à l'augmentation générale et sélective du capital de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD).

L'augmentation de la part du Burkina Faso dans le capital de la BIRD permettra une meilleure représentation de notre pays au sein de cette institution.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission dudit projet de loi à l'Assemblée nationale.

- **un rapport** relatif à la Révision du mode de calcul de la part du budget transférée aux collectivités territoriales.

L'adoption de ce rapport permettra d'améliorer le mécanisme de financement des collectivités territoriales et d'accroître les appuis financiers de l'Etat au profit de ces collectivités.

I.1.2. Pour le compte du ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale :

- **un rapport** relatif à une autorisation pour la conclusion d'un marché par la procédure d'entente directe pour l'acquisition d'équipements spécifiques pour la réforme de la Fonction publique

et la réorganisation du cadre institutionnel porteur de ces réformes.

L'acquisition de ces équipements entre dans le cadre du processus de modernisation de l'Administration afin de permettre la digitalisation de l'Administration, l'amélioration de la sécurité des procédures, une offre de services citoyens modernes et efficaces, une harmonisation des modalités et des délais des procédures administratives.

Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution du marché à l'entreprise **COGEA INTERNATIONAL**, pour l'acquisition d'équipements et de solutions informatiques pour un montant de **cinq cent quatre-vingtquinze millions neuf cent vingt-neuf mille cinq cents (595 929 500) F CFA TTC.**

Le financement est assuré par le budget de l'Etat, gestion 2019.

I.1.3. Pour le compte du ministère de l'Eau et de l'assainissement :

- **un rapport** relatif à la réduction du tarif de l'eau potable en milieu rural pour la période 2020-2030 et le guide pratique sur la délégation du service public en matière d'eau potable en milieu rural au Burkina Faso.

La réduction des tarifs en milieu rural au Burkina Faso vise à réduire le caractère inéquitable du prix de l'eau entre le milieu rural et le milieu urbain et à généraliser l'accès à l'eau potable.

Le Conseil a adopté un décret déterminant les prix de l'eau potable servie par les adductions d'eau potable simplifiée (AEPS), les adductions d'eau potable (AEP) et les postes d'eau autonomes.

Le guide adopté par le Conseil définit la stratégie de mise en œuvre de délégation de l'Approvisionnement en eau potable (AEP) en milieu rural, à travers le renforcement des capacités d'intervention des communes.

I.2. AU TITRE DU DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN, LE CONSEIL A ADOPTÉ TROIS (03) RAPPORTS.

I.2.1. Pour le compte du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation :

- **un rapport** relatif à l'approbation des résultats des travaux de la commission d'attribution des marchés relatifs à la construction d'une UFR/ST et d'une cité universitaire à l'Université Norbert ZONGO de Koudougou.

Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution des marchés aux entreprises suivantes :

Lot 1 : **GROUPEMENT SUZY CONTRUCTION/BIN SAMMAR**, pour la construction de la cité universitaire de l'Université Norbert ZONGO pour un montant de **neuf milliards quatre cent trente un millions deux cent soixante-dix mille cinq cent quatre-vingt-seize (9 431 270 596) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de dix-huit (18) mois.

Lot 2 : **GROUPEMENT SUZY CONTRUCTION/EMC**, pour la construction de l'UFR/ST pour un montant de **neuf milliards six cent quatre-vingt-cinq millions huit cent trente-quatre mille neuf cent quatre-vingt-quinze (9 685 834 995) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de dix-huit (18) mois.

Le montant total des attributions s'élève à **dix-neuf milliards cent dix-sept millions cent cinq mille cinq cent quatre-vingt-onze (19 117 105 591) F CFA TTC**.

Le financement est assuré par la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), le Fonds de l'OPEP pour le développement international (OFID) et l'Etat burkinabè.

I.2.2. Pour le compte du ministère de l'Eau et de l'assainissement :

- **un rapport** relatif aux résultats de l'appel d'offres n°2019-004T/MEA/SG/DMP du 08/05/2019 pour les travaux de réalisation de trente-sept (37) systèmes d'adduction d'eau potable (AEP) dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest du Burkina, au profit de la Direction générale de l'eau potable (DGEP).

Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution des marchés aux entreprises suivantes :

- **lot 1 : BEGEP**, pour la réalisation de deux systèmes d'adduction d'eau potable à Mana-Kana et Yaramoko dans la région de la Boucle du Mouhoun pour un montant de **deux cent quatre-vingt-dix-huit millions trois cent quatre-vingt et un mille cinq cent quatre-vingt-cinq (298 381 585) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de cent cinquante (150) jours ;
- **lot 2 : HYDRASS BURKINA**, pour la réalisation de trois (03) systèmes d'adduction d'eau potable à Pahin, Banou et Badié dans la région de la Boucle du Mouhoun pour un montant de **cinq cent deux millions neuf cent soixante-dix mille huit cent soixante-dix (502 970 870) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de cent cinquante (150) jours ;
- **lot 3 : BEGEP**, pour la réalisation d'un système d'adduction d'eau potable à Pig-Poré dans la région de la Boucle du Mouhoun pour

un montant de **cent dix-sept millions neuf cent soixante-douze mille cent cinquante-deux (117 972 152) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours ;

- **lot 4 : Groupement SAFORA INTERNATIONAL/C.E.D-B**, pour la réalisation de deux (02) systèmes d'adduction d'eau potable à Ourbano et Kopoi dans la région de la Boucle du Mouhoun pour un montant de **trois cent soixante-dix-neuf millions deux cent quatre-vingtquinze mille six cent soixante (379 295 660) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de cent cinquante (150) jours ;
- **lot 5 : ECCKAF**, pour la réalisation d'un système d'adduction d'eau potable à Bouenevouhoun dans la région de la Boucle du Mouhoun pour un montant de **cent soixante-six millions six cent quarante mille quatre cent quatre-vingt-cinq (166 640 485) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours ;
- **lot 6 : Groupement SAFORA INTERNATIONAL/ERT**, pour la réalisation d'un système d'adduction d'eau potable à Bonzon dans la région de la Boucle du Mouhoun pour un montant de **cent quatre-vingt-onze millions quatre cent quarante-cinq mille cinq cent un (191 445 501) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours ;
- **lot 7 : ELITE BATIMENT**, pour la réalisation de trois (03) systèmes d'adduction d'eau potable à Madouba, Kombori et Kenekuy dans la région de la Boucle du Mouhoun pour un montant de **quatre cent soixante-quatorze millions deux cent**

cinquante-six mille cent soixante (474 256 160) F CFA TTC,

avec un délai d'exécution de cent cinquante (150) jours ;

- **lot 8 : Groupement JO.CER/ACMG**, pour la réalisation de trois (03) systèmes d'adduction d'eau potable à Koin, Zouma et Biba dans la région de la Boucle du Mouhoun pour un montant de **quatre cent quatre-vingt-neuf millions cinq cent quarante-deux mille six cent quatre-vingt-quatorze (489 542 694) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de cent cinquante (150) jours ;
- **lot 9 : BEGEP**, pour la réalisation d'un système d'adduction d'eau potable à Daman dans la région de la Boucle du Mouhoun pour un montant de **cent quarante-deux millions deux cent soixante-un mille huit cent trois (142 261 803) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours ;
- **lot 10 : Groupement EOSIF/ECCKAF**, pour la réalisation de deux (02) systèmes d'adduction d'eau potable à Boussoum et Kouy dans la région de la Boucle du Mouhoun pour un montant de **trois cent trente-cinq millions quatre cent soixante-dix-neuf mille neuf cents (335 479 900) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de cent cinquante (150) jours ;
- **lot 11 : ERT**, pour la réalisation de deux (02) systèmes d'adduction d'eau potable à Werou et Sogossagaso dans la région des Hauts-Bassins pour un montant de **deux cent trente-trois millions trois cent neuf mille huit cent quatre-vingtquinze (233 309 895) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de cent cinquante (150) jours ;

- **lot 12 : COGEA INTERNATIONAL**, pour la réalisation de deux (02) systèmes d'adduction d'eau potable à Kayao et Bansié dans la région des Hauts-Bassins pour un montant de **trois cent soixante-seize millions cinq cent quatre-vingt-neuf mille deux cent douze (376 589 212) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de cent cinquante (150) jours ;
- **lot 13 : GPTCI Sarl**, pour la réalisation d'un système d'adduction d'eau potable à Soma dans la région des Hauts-Bassins pour un montant **de cent cinquante-trois millions trois cent huit mille sept cent vingt-sept (153 308 727) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours ;
- **lot 14 : Groupement HYDRASS BURKINA/EAD**, pour la réalisation d'un système d'adduction d'eau potable à Deguè-Deguè dans la région des Cascades pour un montant de **cent trente-neuf millions six cent quatre-vingt-sept mille sept cent quatre-vingt-dix-huit (139 687 798) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours ;
- **lot 15 : Groupement FORBAT AFRIQUE/HYDRASS BURKINA**, pour la réalisation de deux (02) systèmes d'adduction d'eau potable à Noumoutiédougou et Koutoura dans la région des Cascades pour un montant de **trois cent cinquante millions cent soixante-dix-sept mille cent vingt-cinq (350 177 125) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de cent cinquante (150) jours ;
- **lot 16 : TECHNOLOGIE SERVICE**, pour la réalisation d'un système d'adduction d'eau potable a Kawolo dans la région des Cascades pour un montant de **cent huit millions huit cent**

quatre-vingt-trois mille cent soixante-treize (108 883 173) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours ;

- **lot 17 : COGEA INTERNATIONAL**, pour la réalisation de deux (02) systèmes d'adduction d'eau potable à Ilionioro et Tianskoura dans la région du Sud-Ouest pour un montant de **trois cent soixante-seize millions quatre cent quatre-vingt-seize mille huit cent dix-huit (376 496 818) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de cent cinquante (150) jours ;
- **lot 18 : E C M Sarl**, pour la réalisation de deux (02) systèmes d'adduction d'eau potable à Boussoukoula et Kpuere dans la région du Sud-Ouest pour un montant de **trois cent treize millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent dix (313 997 410) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de cent cinquante (150) jours ;
- **lot 19 : Groupement GBC Sarl/GESIC Sarl**, pour la réalisation de trois (03) systèmes d'adduction d'eau potable à Gbomblora, Boussera et Malba dans la région du Sud-Ouest pour un montant de **quatre cent huit millions six cent un mille quatre cent quatre-vingt-onze (408 601 491) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de cent cinquante (150) jours ;
- **lot 20 : Groupement JO.CER/ACMG**, pour la réalisation de deux (02) systèmes d'adduction d'eau potable à Perigban Centre et Helintira dans la région du Sud-Ouest pour un montant de **trois cent trente-quatre millions cent soixante-trois mille cent quatre-vingt-cinq (334 163 185) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de cent cinquante (150) jours.

Le montant total de ces attributions s'élève à **cinq milliards huit cent quatre-vingt-treize millions quatre cent soixante un mille six cent quarante-quatre (5 893 461 644) F CFA TTC.**

Le financement est assuré par la Banque Mondiale et l'Etat burkinabè à travers le Programme d'approvisionnement en eau et assainissement (PAEA).

I.2.3. Pour le compte du ministère de l'Urbanisme et de l'habitat :

- **un rapport** relatif à une autorisation de recrutement d'agents sur mesures nouvelles spéciales.

Le Conseil a marqué son accord pour le recrutement d'architectes, d'urbanistes et de techniciens supérieurs en génie civil sur mesures nouvelles spéciales sur la période 2019-2021.

I.3. AU TITRE DE LA DYNAMISATION DES SECTEURS PORTEURS POUR L'ECONOMIE ET L'EMPLOI, LE CONSEIL A ADOPTÉ TROIS (03) RAPPORTS

Pour le compte du ministère des Infrastructures :

- **un rapport** relatif à l'approbation des résultats de l'appel d'offres international précédé d'une pré-qualification pour la construction et le bitumage de la route n°17 (RN 17) Guiba-Garango.

Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution du marché à **l'entreprise SOROUBAT**, pour un montant de **vingt-huit milliards soixante-quatre millions cent quarante-six mille huit cent vingt et un (28 064 146 821) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de vingt-quatre (24) mois y compris la saison des pluies.

Le financement est assuré par la Banque islamique de développement (BID).

- **un rapport** relatif à l'approbation de la proposition d'attribution des marchés de travaux d'entretien périodique des routes en terre de l'année 2019 (04 lots) suite.

Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution des marchés aux entreprises suivantes :

- **lot 4 : Entreprise STPCE CI**, pour les travaux d'entretien de la route nationale n°13 Sabou-Léo et la construction de l'ouvrage de To pour un montant de **deux milliards cent vingt un millions huit cent soixante-cinq mille sept cent vingt-deux (2 121 865 722) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de dix (10) mois ;

- **lot 8 : Groupement d'entreprises SOMAC BTP SA-EDS/ECG**, pour les travaux d'entretien périodique de la route départementale n°65 (RD65) Banfora-Mangodara pour un montant de **deux milliards six cent quatre-vingt-douze millions cinq cent soixante-douze mille trois cent quatre-vingt (2 692 572 380) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de dix (10) mois ;
- **lot 9 : Entreprise SOBUCOP**, pour les travaux d'entretien périodique de la route départementale n°59 (RD 59) Houndé (Embr. RN 01)-Sara (RN10) pour un montant **d'un milliard huit cent cinquante-six millions sept cent cinquante mille quatre cent soixante-dix-neuf (1 856 750 479) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de dix (10) mois.

Le financement est assuré par le Fonds spécial routier du Burkina (FSR-B).

- **un rapport** relatif à la proposition d'attribution des marchés de travaux d'entretien périodique des routes en terre 2019 (09 lots).

Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution des marchés aux entreprises suivantes :

- **lot 1 : Entreprise CGPS SA**, pour les travaux de construction de l'ouvrage de franchissement de Poa sur la piste reliant Kyon à Poa pour un montant de **huit cent quatre-vingt-treize millions six cent dix-neuf mille huit cent quatre-vingt-deux (893 619 882) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de huit (08) mois ;
- **lot 2 : Entreprise MONDIAL TRANSCO SARL**, pour les travaux de construction de l'ouvrage de franchissement de Kayao pour un

montant de **quatre cent dix-huit millions neuf cent dix-sept mille huit cent soixante-dix-sept (418 917 877) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de six (06) mois ;

- **lot 3 : Entreprise MULTI-TRAVAUX CONSULT**, pour les travaux de construction d'ouvrages de franchissement sur la piste Zecco-Toungou et dans la commune de Pô pour un montant de **trois cent vingt-neuf millions huit cent quatre-vingt-huit mille six cent quarante-sept (329 888 647) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de cinq (05) mois ;
- **lot 4 : Groupement d'entreprises SAT AFRIQUE SA/MONDIAL TRANSCO SARL**, pour les travaux de remise à niveau de la piste Kaïbo-Sinikeré pour un montant de **trois cent soixante millions (360 000 000) de F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de six (06) mois ;
- **lot 6 : Entreprise COGEC-BTP**, pour les travaux de remise à niveau de la piste Zeguedesse-Kogonoghin-Vaagogo-Gobi pour un montant de **trois cent quarante-trois millions neuf cent cinq mille quatre cent sept (343 905 407) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de six (06) mois ;
- **lot 7 : Groupement d'entreprises GH CONSTRUCTION/EBATP SARL**, pour les travaux d'entretien de la route départementale n°048 (RD48) : Kombissiri-Kognoudou-Gaongo pour un montant de **quatre cent quatre-vingt-dix-sept millions huit cent vingt-deux mille huit cent treize (497 822 813) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de sept (07) mois ;

- **lot 8 : Entreprise S'ART DECOR**, pour les travaux de remise à niveau de la piste Wayen (Emb. RN4) Rapadama V4-Rapadama V9 pour un montant de **quatre cent quatre-vingtquinze millions deux mille six cent soixante (495 002 660) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de sept (07) mois ;
- **lot 9 : Entreprise EBATP**, pour les travaux de remise à niveau des pistes Pissi-Bag-Nini et Bonsrima-Tensobtenga pour un montant de **trois cent quarante-quatre millions six cent soixante-trois mille neuf cent cinq (344 663 905) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de six (06) mois.

Le financement est assuré par le Fonds spécial routier du Burkina (FSR-B).

II. COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la cohésion sociale a fait au Conseil une communication relative à la commémoration de l'an V de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 et de la résistance au coup d'Etat du 16 septembre 2015.

Cette commémoration vise à rendre hommage aux martyrs, à magnifier le combat du peuple burkinabè pour la liberté, la démocratie et à transmettre cet exemple de courage et de maturité politique aux générations futures.

Cette année, les activités commémoratives se dérouleront de manière sobre au regard du contexte sécuritaire.

Des actions de salubrité, des offices religieux et une cérémonie de dépôt de gerbes de fleurs présidée par le Chef de l'Etat, le 31 octobre 2019 sont les activités retenues pour cette commémoration.

II.2. Le ministre des Affaires étrangères et de la coopération a informé le Conseil du don de **deux cent mille (200 000) dollars** soit environ **cent dix millions (110 000 000) de F CFA** du Président du Ghana pour soutenir les efforts du Burkina Faso dans la gestion de la crise humanitaire née de la menace terroriste.

Le Conseil salue cet acte de solidarité et remercie le gouvernement et le peuple du Ghana pour leur soutien dans la lutte contre le terrorisme.

II.3. Le ministre de l'Intégration africaine et des Burkinabè de l'extérieur a fait au Conseil une communication relative à l'organisation de la 3^{ème} édition du Forum national de l'intégration et de la 2^{ème} édition de la caravane de l'intégration.

Prévues pour se tenir du 28 octobre au 03 novembre 2019, la 3^{ème} édition du Forum national de l'intégration et de la 2^{ème} édition de la caravane de l'intégration sont placées autour du thème : « **Intégration régionale et défis sécuritaires** ». Placés sous le Très haut patronage de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, ces deux évènements visent à renforcer les relations entre les différentes communautés vivant au Burkina Faso et à insuffler un nouveau dynamisme au processus d'intégration régionale.

II.4. Le ministre de la Femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire a fait au Conseil le bilan des activités commémoratives de la Journée internationale de la Femme rurale qui s'est tenue les 13, 14 et 15 octobre 2019 à Tenkodogo. Placée sous le thème : « **La problématique de l'accès des femmes rurales aux facteurs de production : Quelles stratégies pour un accès équitable ?** », cette journée a permis l'adoption de nombreuses résolutions en faveur de la femme rurale.

Le Conseil félicite l'ensemble des acteurs pour la réussite de cette commémoration. Il remercie l'Union africaine pour sa contribution et pour son engagement aux côtés du Burkina Faso dans la campagne de réduction de la pénibilité du travail de la femme rurale africaine à travers l'opération de confinement de la houe.

II.5. Le ministre du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat a fait au Conseil le bilan de la rencontre nationale Etat/Secteur privé tenue les 14 et 15 octobre 2019 à Bobo-Dioulasso sous le thème « Stratégies d'intégration des entreprises burkinabè dans les chaînes de valeur nationales, régionales et internationales ».

Le Conseil se félicite de la qualité des travaux, de la pertinence des recommandations et de la forte mobilisation de l'ensemble des acteurs.

II.6. Le ministre de la Jeunesse et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes a fait au Conseil le bilan de la participation du Burkina Faso à la 3^{ème} édition du Sommet de Youth Connekt tenue du 8 au 12 octobre 2019 à Kigali, au Rwanda sous le thème « **Boosting an industrious Young Africa** ».

Ce programme créé en 2012, est une plateforme permettant aux jeunes de se connecter entre eux et d'être connectés à d'autres leaders, modèles de réussite, entrepreneurs, institutions de financement.

Au cours de cette rencontre, le Burkina Faso a été félicité pour l'ancrage institutionnel de sa plateforme Youth Connekt.

III. NOMINATIONS

III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DU MINISTÈRE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

- Monsieur Moussa **BAKO, Officier**, est nommé Directeur de l'administration et des finances de l'Institut supérieur de logistique de Ouagadougou ;
- Monsieur Issa **COMPAORE**, Officier est nommé Comptable principal des matières.

B. AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA COHESION SOCIALE

- Monsieur Halidou **OUEDRAOGO, Mle 28 120 T**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 12^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Madame Sibdou Victorine **OUEDRAOGO, Mle 75 940 F**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommée Directrice de la promotion du dialogue social et de la lutte contre l'exclusion ;
- Monsieur Boubacar **KEITA, Officier**, est nommé Directeur des plans et des opérations à la Direction générale de la protection civile ;
- Monsieur Hamidou **ILBOUDO, Mle 98 005 P**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur de la prévention et de l'extrémisme violent.

C. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION

- Monsieur Bako **BAYALA, Mle 46 251 X**, Inspecteur du Trésor, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Trésorier auprès de l'Ambassade du Burkina Faso à Addis Abeba (Ethiopie) ;
- Monsieur Pascal **BAMBARA, Mle 54 629 G**, Inspecteur du Trésor, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Trésorier auprès de l'Ambassade du Burkina Faso à Bamako (Mali) ;
- Monsieur Fulbert **NANA, Mle 49 082 R**, Inspecteur du Trésor, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Trésorier auprès de l'Ambassade du Burkina Faso à Brasilia (Brésil) ;
- Madame Salamata **SANKARA, Mle 31 961 K**, Inspecteur du Trésor, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommée Trésorier auprès de l'Ambassade du Burkina Faso au Caire (Egypte) ;
- Madame Pulchérie **TAPSOBA/LAGWARE, Mle 59 661 D**, Inspecteur du Trésor, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommée Trésorier auprès de l'Ambassade du Burkina Faso à Ottawa (Canada) ;
- Monsieur Poughdawendé Médard Francis **ZIDA, Mle 111 094 L**, Inspecteur du Trésor, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Trésorier auprès de l'Ambassade du Burkina Faso à Copenhague (Danemark) ;
- Monsieur Tomagui Eric Amedée **KY, Mle 51 164 C**, Inspecteur du Trésor, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Trésorier auprès de l'Ambassade du Burkina Faso à Dakar (Sénégal) ;

- Monsieur Gustave **BILLA, Mle 46 221 P**, Inspecteur du Trésor, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Trésorier auprès de l'Ambassade du Burkina Faso à New York (Etats-Unis d'Amérique) ;
- Monsieur Abdoulaye **KAGONE, Mle 96 928 C**, Inspecteur du Trésor, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Trésorier auprès de l'Ambassade du Burkina Faso à Genève (Suisse).

D. AU TITRE DU MINISTERE DE LA SECURITE

- Monsieur Dramane Franck Elvis **COMPAORE, Mle 57 713 E**, Commissaire divisionnaire de police, 3^{ème} grade, 4^{ème} échelon, est nommé Secrétaire permanent du Comité national de lutte contre la drogue.

E. AU TITRE DU MINISTERE DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

- Monsieur Mandéma Jean-Baptiste **SANKARA, Mle 208 033 Z**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'information et de la promotion économique.

F. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

- Monsieur Ousmane **ZOUGRANA, Mle 29 788 G**, Inspecteur des Impôts, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur des affaires domaniales et foncières ;
- Monsieur Boukary **SAVADOGO, Mle 35 921 M**, Inspecteur des Impôts, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur du Guichet unique du foncier de Ouagadougou ;

- Monsieur Daouda **KIRAKOYA, Mle 46 272 A**, Inspecteur des Impôts, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur des moyennes entreprises du Centre III ;
- Monsieur Idrissa **COMPAORE, Mle 41 577 B**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 14^{ème} échelon, est nommé Directeur de la surveillance et du contrôle des systèmes financiers décentralisés ;
- Monsieur Sokièré **Hien, Mle 32 082 J**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Trésorier régional de la Boucle du Mouhoun ;
- Monsieur Jérôme Jean Stéphane **PARE, Mle 57 436 J**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Trésorier régional des Hauts-Bassins ;
- Monsieur Lèbouè **COULIBALY, Mle 111 106 S**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Fondé de pouvoirs du trésorier régional des Hauts-Bassins.

G. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

- Madame Irène Julia **GUIGMA, Mle 212 413 K**, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommée Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Nicolas **BARRO, Mle 49 403 G**, Professeur titulaire, catégorie P1, grade intermédiaire, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur général de l'Agence nationale de biosécurité (ANB) ;

- Monsieur Idrissa **KABORE**, **Mle 102 930 W**, Maître de conférences en mathématiques, catégorie P2, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur général de la recherche scientifique et de l'innovation ;
- Monsieur Issa **TAPSOBA**, **Mle 111 049 P**, Maître de conférences, catégorie P, 2^{ème} grade, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur général de l'Ecole polytechnique de Ouagadougou (EPO) ;
- Monsieur Amadé **OUEDRAOGO**, **Mle 110 930 E**, Professeur titulaire, catégorie P1, est nommé Directeur général de l'Institut des sciences (IDS) ;
- Monsieur Coré Dieudonné Tafarona **BENON**, **Mle 26 404 R**, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Directeur des ressources humaines ;
- Madame Rasmata **NANA**, **Mle 245 782 N**, Maître-assistant en physiologie végétale, catégorie P, 1^{er} grade, 2^{ème} échelon, est nommée Directrice des bourses et des aides financières ;
- Monsieur Fernand **OUEDRAOGO**, **Mle 108 358 D**, Maître-assistant, catégorie P, 1^{er} grade, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'information, de l'Orientation scolaire et professionnelle ;
- Monsieur Yacouba **OUATTARA**, **Mle 102 682 K**, Maître-assistant, est nommé Directeur des technologies de l'information et de la communication ;
- Monsieur Mangawindin Guy Romuald **OUEDRAOGO**, **Mle 45 371 D**, Enseignant-chercheur, catégorie P, 1^{er} grade, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur de la coopération scientifique et technique ;

- Monsieur Hassami **BAMOGO**, **Mle 212 063 W**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Secrétaire général de l'Université de Dé dougou ;
- Madame Suzanne **ZONG-NABA/TIBIRI**, **Mle 28 266 F**, Conseiller d'administration scolaire et universitaire, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommée Chef de département de la gouvernance de l'enseignement supérieur au Secrétariat permanent du Plan national d'action de développement de l'enseignement supérieur (SP/PNADES) ;
- Madame Stéphanie Eliane **KABORE/ROUAMBA**, **Mle 41 434**, Professeur certifié, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommée Chef de département Accès à l'enseignement supérieur (AES).

H. AU TITRE DU MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

- Monsieur Manu Bertrand Owen **KPODA**, **Mle 111 293 P**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Madi Abdullah **BANSE**, **Mle 19 775 J**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 14^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Madame Hagniki Bertille **AYORO**, **Mle 59 694 V**, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommée Inspecteur technique des services ;
- Madame Sarata Ousmane **NIKIEMA/DIALLO**, **Mle 91 860 D**, Inspecteur du travail, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommée Inspecteur technique des services.

I. AU TITRE DU MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

- Madame Alimata **FARTA/OUEDRAOGO, Mle 34 252 S**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommée Inspecteur technique des services en remplacement de Monsieur Rachid TRAORE.

J. AU TITRE DU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES

- Monsieur Sidiki Boubacar **ILBOUDO, Mle 35 701 Y**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé chargé de missions ;
- Monsieur Firmin **BAGORO, Mle 119 811 B**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique.

K. AU TITRE DU MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

- Monsieur Gnassa Bernard **ZOUGOURI, Mle 27 871 S**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 17^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Yacouba **BILA, Mle 212 301 W**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Coordonnateur général de la Brigade mobile de contrôle économique et de la répression des fraudes ;
- Monsieur Joseph **ZERBO, Mle 111 323 X**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur général du Conseil burkinabè de l'anacarde (CBA) ;

- Monsieur Moumouni **DOULKOUUM**, **Mle 91 974 Z**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Chef de Département des investigations et du contrôle ;
- Monsieur Aboubacar Idrissa **MAIGA**, **Mle 111 317 T**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Chef de Département de l'analyse et des études prospectives en matière de fraude et de contrefaçon ;
- Monsieur Hamado **BAMOGO**, **Mle 212 296 N**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur général de la réglementation et du contrôle des prix ;
- Monsieur Modou **DANGO**, **Mle 200 556 J**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur du contrôle des prix ;
- Monsieur Bakary **SORY**, **Mle 249 107 L**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur de la prospective des prix ;
- Monsieur Mahamoudou **ROUAMBA**, **Mle 212 625 L**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Chef de Département industrie/Secrétariat technique du Plan d'industrialisation accélérée ;
- Monsieur Habraham **SOMDA**, **Mle 212 611 H**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Chef de Département du transfert des technologies au Centre national de la propriété industrielle (CNPI) ;
- Monsieur Lodouba **KOHIO**, **Mle 238 361 H**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Chef de

Département des études, de la formation et du partenariat du Centre national de la propriété industrielle ;

- Monsieur Boureima **OUEDRAOGO, Mle 247 179 H**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur des petites et moyennes entreprises et des petites et moyennes industries ;
- Madame Lydie **ZONGO/SANON, Mle 111 324 L**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommée Directrice de la coopération commerciale ;
- Monsieur **Boubakar BILGO, Mle 212 302 C**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur de la promotion du commerce électronique ;
- Monsieur Bissounadié Raoul **TIENE, Mle 212 617 J**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur régional du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat des Cascades ;
- Monsieur Sogh-Kélo **SOME, Mle 212 613 C**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur régional du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat des Hauts-Bassins.

L. AU TITRE DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE LA PROMOTION DE L'ENTRENEURIAT DES JEUNES

- Monsieur Adelphe **SANOU, Mle 130 544 E**, Magistrat, 2^{ème} grade, 1^{er} échelon, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur Moumouni **OUEDRAOGO, Mle 225 913 P**, Conseiller en emploi et en formation professionnelle, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon,

est nommé Directeur général de l'Insertion professionnelle et de l'emploi ;

- Monsieur Patoinsamba Vivien **TIENDREBEOGO, Mle 55 729 P**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Chef de Département administratif et financier du Secrétariat permanent de la Commission nationale de la certification ;
- Monssieur Ablassé **KABORE, Mle 225 044 T**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'Administration et des finances du Centre d'évaluation et de formation professionnelle de Ouagadougou (CEFPO) ;
- Monsieur Lucien **NIKIEMA, Mle 212 426 E**, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur des Ressources humaines ;
- Monsieur Souleymane **TAPSOBA, Mle 85 087 W**, Ingénieur d'application des techniques informatiques, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Directeur des services informatiques ;
- Monsieur Sayouba Paouélguédé **OUEDRAOGO Mle 97 584 J**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la jeunesse et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes du Ganzourgou ;
- Monsieur Doubassin **DEMBELE, Mle 220 374 X**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la jeunesse et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes de la Kossi.

M. AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

- Monsieur Borgia **SOMDA, Mle 45 324 H**, Professeur certifié des lycées et collèges, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Léon **SAWADOGO, Mle 00195**, Géographe environnementaliste, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur de la prospective et de la planification opérationnelle ;
- Monsieur Tolo Thomas **ZERBO, Mle 229 709 D**, Ingénieur géomètre, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'urbanisme et de l'habitat de la Boucle du Mouhoun ;
- Monsieur T. Joanny **OUEDRAOGO, Mle 32 420 P**, Ingénieur géomètre, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'urbanisme et de l'habitat du Centre ;
- Monsieur Singwendé **SAWADOGO, Mle 229 702 U**, Ingénieur géomètre, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'urbanisme et de l'habitat du Centre-Nord ;
- Monsieur Lassané **OUEDRAOGO, Mle 92 722 P**, Ingénieur en génie civil, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'urbanisme et de l'habitat du Centre-Ouest ;
- Monsieur Brahima **KAFANDO, Mle 229 856 D**, Conseiller en aménagement du territoire et développement local, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'urbanisme et de l'habitat du Nord ;
- Monsieur Mayene **DA, Mle 92 924 J**, Ingénieur géomètre, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'urbanisme et de l'habitat du Sahel ;

- Monsieur Siaka **COULIBALY, Mle 229 859 S**, Conseiller en aménagement du territoire, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'urbanisme et de l'habitat du Sud-Ouest.

N. AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉCONOMIE VERTE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Monsieur Alain Péoulé **GOMGNIMBOU, Mle 344 746 J**, Chargé de recherche, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Lamoussa **HEBIE, Mle 29 245 X**, Inspecteur général des eaux et forêts, catégorie 1, classe B, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur général des eaux et forêts, Chef de corps.

O. AU TITRE DU MINISTÈRE DES SPORTS ET DES LOISIRS

- Monsieur Zoudaga **SIA, Mle 83 245 N**, Professeur Certifié, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Marc **ZONGO, Mle 207 640 N**, Professeur d'éducation physique et sportive, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Chargé d'études ;
- Monsieur Brahoura Evrard **ANAYAN, Mle 98 188 E**, Professeur d'éducation physique et sportive, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Chef de département de la performance et du suivi-évaluation du Secrétariat technique de la relève sportive ;
- Monsieur Adama **SANA, Mle 94 673 W**, Professeur certifié d'éducation physique et sportive, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Chef de département de la communication, du marketing

et des relations extérieures du Secrétariat permanent du Tour du Faso ;

- Monsieur Désiré **ZOUNGRANA, Mle 46 441 D**, Professeur certifié d'éducation physique et sportive, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Chef de département de l'organisation et de la logistique du Secrétariat permanent du Tour du Faso ;
- Monsieur Brahma **OUATTARA, Mle 245 843 S**, Professeur d'éducation physique et sportive, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Chef de département de la coordination et de la planification du Secrétariat technique de la relève sportive ;
- Monsieur Gilbert **SANOU, Mle 35 966 W**, Professeur d'éducation physique et sportive, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur de la formation, de la règlementation et du suivi des structures de loisirs ;
- Monsieur Bassedjona **GNANOU, Mle 46 445 W**, Professeur certifié des lycées et collèges, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur de la formation et de la règlementation ;
- Monsieur Kassoum **SAWADOGO, Mle 46 489 N**, Professeur d'éducation physique et sportive, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Chargé d'études ;
- Monsieur Jean-Baptiste **KOUMBEM, Mle 117 243 D**, Professeur d'éducation physique et sportive, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des sports et des loisirs du Centre-Sud ;
- Monsieur Pori **THIOMBIANO, Mle 46 492 P**, Professeur d'éducation physique et sportive, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des sports et des loisirs du Centre-Nord ;

- Monsieur Joël **BATIONO**, **Mle 261 042 J**, Archiviste d'Etat, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur des archives et de la documentation ;
- Monsieur Abdoul Karim **DIARRA**, **Mle 329 435 C**, Ingénieur des travaux informatiques, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Directeur des services informatiques.

III.2. NOMINATIONS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Le Conseil a procédé à la nomination d'Administrateurs et d'un Président aux Conseils d'administration :

- de l'Office national de sécurisation des sites miniers (ONASSIM), au titre du ministère de la Sécurité ;
- du Fonds Burkinabè de développement économique et social (FBDES) au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement ;
- de la Société nationale burkinabè d'hydrocarbures (SONABHY) et du Conseil burkinabè de l'Anacarde (CBA), au titre du ministère du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat.

La liste de ces nominations sera publiée dans le Journal Officiel du Burkina Faso.

Le Ministre de la Communication et
des Relations avec le Parlement,
Porte-parole du gouvernement,

Rémis Fulgence DANDJINOU
Officier de l'ordre national